



Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC)

L'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC) est en charge des activités scolaires de compétence communale, de la politique d'accueil de jour des enfants et des jeunes au travers de la gestion de ses structures préscolaires, parascolaires et de son animation jeunesse.

Le Comité de Direction met au concours le poste suivant :

Responsable Finances (H/F)

Taux d'activité : 80%

Vos missions

- Tenue de la comptabilité générale de l'ASICC
- Gestion des paiements et des liquidités ;
- Gestion de la facturation et des débiteurs ;
- Gestion des contentieux ;
- Gestion des bilans financiers ;
- Etablissement d'analyses financières ;
- Elaboration du budget et des comptes ;
- Gestion des salaires, de la prévoyance sociale et du portefeuille des assurances.

Formation et expériences requises

- Brevet fédéral de spécialiste en finances et comptabilité ou titre équivalent ;
- Connaissances du droit du travail et des assurances sociales ;
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de la comptabilité et sensibilité aux affaires politiques ;
- Parfaite maîtrise des outils informatiques courants, ainsi que des outils spécifiques au domaine d'activité tels qu'Abacus et Tipee.

Votre profil

- Esprit d'équipe et de collaboration tout en étant autonome et doué d'un sens de l'organisation ; sens de l'analyse et de l'anticipation ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Sens de la confidentialité ;
- Sens de la précision et de l'exactitude ;
- Grande disponibilité, entrent dans le service au Comité de Direction et aux tiers ;
- Extrait de casier judiciaire et de poursuite vierge.

Entrée en fonction et contacts

Entrée en fonction de suite ou à convenir.

Des renseignements complémentaires, notamment le cahier des charges, peuvent être obtenus auprès de Mme Céline Murisier, présidente du Comité de Direction, ☎ 079 201 60 35.

Les offres comprenant les documents usuels **regroupés en un seul fichier pdf ainsi que les prétentions salariales** sont à adresser à cmurisier@jongny.ch jusqu'au 13.10.2023. Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant aux exigences mentionnées.